

**Inspection Report under
the Long-Term Care
Homes Act, 2007**

**Rapport d'inspection prévu par
la *Loi de 2007 sur les foyers de
soins de longue durée***

**Long-Term Care Operations Division
Long-Term Care Inspections Branch**

**Division des opérations relatives aux
soins de longue durée
Inspection des FSLD**

Ottawa Service Area Office
347 Preston St Suite 420
OTTAWA ON K1S 3J4
Telephone : (613) 569-
5602
Facsimile : (613) 569-9670

Bureau régional de services d'Ottawa
347, rue Preston, bureau 420
OTTAWA ON K1S 3J4
Téléphone : 613 569-5602
Télécopieur : 613 569-9670

Copie destinée au public

Date du rapport :	N° d'inspection :	N° de registre :	Type d'inspection :
2 décembre 2020	2020_548756_0022	002796-20, 002797-20	Suivi

Titulaire de permis

CVH (n° 6) LP par ses associés commandités, Southbridge Health Care GP inc. et Southbridge Care Homes (société en commandite, par son associé commandité Southbridge Care Homes inc.)

766, chemin Hespeler, bureau 301, a/s de Southbridge Care Homes inc. Cambridge, ON N3H 5L8

Foyer de soins de longue durée

The Palace
92, rue Centre, Alexandria, ON K0C 1A0

Nom de l'inspectrice

LISA CUMMINGS (756)

Résumé de l'inspection

Il s'agissait d'une inspection de suivi.

Elle a été effectuée aux dates suivantes : 24, 25, 26 et 27 novembre 2020.

Registre n° 002796-20 - suivi pour l'ordre n° 001 de l'inspection n° 2020_548756_0003 concernant la formation du personnel.

Registre n° 002797-20 - suivi pour l'ordre n° 002 de l'inspection n° 2020_548756_0003 concernant la formation du personnel.

Au cours de l'inspection, l'inspectrice a eu des entretiens avec les personnes suivantes : administratrice ou administrateur, directrice ou directeur des soins infirmiers (DSI), directrice adjointe ou directeur adjoint des soins infirmiers (DASI), une infirmière autorisée ou un infirmier autorisé (IA), et des personnes préposées aux services de soutien personnel (PSSP).

Un examen des dossiers a également été effectué, y compris les dossiers de formation des membres du personnel, les guides d'orientation des membres du personnel, les guides de formation pour lève-personnes mécaniques, l'orientation générale des membres du personnel, la formation sur le nettoyage et la désinfection, et la formation sur la politique écrite RC-09-01-04 *Complaints and Customer Service* (plaintes et service à la clientèle).

**Les protocoles d'inspection suivants ont été utilisés pendant cette inspection :
Formation et orientation**

Aucun non-respect n'a été constaté au cours de cette inspection.

0 AE

0 PRV

0 OC

0 RD

0 OTA

Inspection Report under
the Long-Term Care
Homes Act, 2007

Rapport d'inspection prévu par
la *Loi de 2007 sur les foyers de
soins de longue durée*

Au moment de cette inspection, les non-respects aux ordres suivants émis antérieurement avaient été corrigés :

EXIGENCE	TYPE DE MESURE	N° DE L'INSPECTION	N° DE L'INSPECTRICE OU DE L'INSPECTEUR NO DE L'INSPECTEUR
Règl. de l'Ont. 79/10, par. 218.	OC n° 002	2020_548756_0003	756
LFSLD 2007, L.O. 2007, chap. 8, par. 76 (2)	OC n° 001	2020_548756_0003	756

NON-RESPECT DES EXIGENCES

Définitions

- AE** — Avis écrit
- PRV** — Plan de redressement volontaire
- RD** — Renvoi de la question au directeur
- OC** — Ordres de conformité
- OTA** — Ordres, travaux et activités

Le non-respect des exigences prévues par la *Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée* (LFSLD) a été constaté.

Le présent document constitue un avis écrit de non-respect aux termes du paragraphe 1 de l'article 152 de la *Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée* (LFSLD).

Émis le 2 décembre 2020.

Signature de l'inspectrice ou des inspectrices

Rapport original signé par l'inspectrice.